

## Référentiel de mesures sanitaires pour les sites de visite du Centre-Val de Loire

V3 – 20 avril 2020

En vue de la réouverture des sites de visite touristiques du Centre-Val de Loire (châteaux, jardins), les responsables des structures ont élaboré collectivement un référentiel de mesures spécifiques pour se conformer aux exigences des autorités sanitaires et offrir toutes les garanties de sécurité aux visiteurs et aux employés.

Les sites de visite du Val de Loire sont par nature des sites vastes, disposant de beaucoup d'espace extérieur et permettant une circulation fluide et une protection optimale des visiteurs. La nature même des sites (châteaux et jardins) incite à la déambulation et ne génère pas de regroupement statique de personnes.

Les conditions d'accueil seront optimisées sur le plan sanitaire grâce aux mesures et dispositions suivantes, effectives dès l'ouverture et applicables pour une durée indéterminée en fonction de la situation épidémiologique ou de dispositions gouvernementales permettant d'assouplir ultérieurement certaines de ces dispositions.

### MESURES POUR PROTEGER LE PUBLIC :

<b>OPTIMISER LA GESTION DES FLUX ET FLUIDIFIER LA DEAMBULATION</b>	<b>ENCOURAGER LA VENTE DES BILLETS EN LIGNE : COUPE-FILE</b>  <b>ASSURER LE CONTROLE DES DISTANCES DANS LES FILES D'ATTENTE</b>  <b>ORGANISER UN SENS DE CIRCULATION DES VISITEURS POUR EVITER LES CROISEMENTS ET/OU PRENDRE DES MESURES DE DISTANCIATION DES PERSONNES</b>  <b>POUR LES VISITES GUIDEES DANS LES ESPACES INTERIEURS :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>AUTORISEES POUR LES PETITS GROUPES CONSTITUES (MAXI 10-12 PERSONNES) MAIS AVEC UNE SEPARATION DU FLUX DES VISITEURS LIBRES ET RESPECT DE LA DISTANCIATION A L'INTERIEUR DU GROUPE SOUS CONTROLE DIRECT DU GUIDE</b></li><li>- <b>INTERDITES POUR LES INDIVIDUELS REGROUPES</b></li></ul> <b>REPORTER LES SPECTACLES SELON LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES</b>
<b>FAVORISER LE PAIEMENT PAR CARTE SANS CONTACT ET DESINFECTER LES TERMINAUX DE PAIEMENT</b>	
<b>GEL HYDROALCOOLIQUE EN LIBRE-SERVICE A L'ACCUEIL ET AUX ENDROITS DE PASSAGE</b>	

PORT DU MASQUE FORTEMENT CONSEILLE	OFFRIR DES MASQUES DE PROTECTION LUDIQUES AUX ENFANTS  PROPOSER DES MASQUES AUX ADULTES NON EQUIPES
AFFICHAGE DES CONSIGNES DE SECURITE ET DES MESURES SANITAIRES COVID 19  AFFICHAGE DES ENGAGEMENTS PRIS PAR LE SITE	INFORMATIONS ET ENGAGEMENTS DIFFUSES SUR LE SITE INTERNET, A L'ENTRÉE DU DOMAINE ET DANS LES ENDROITS STRATÉGIQUES
NETTOYAGE DES INSTALLATIONS AVEC DU DESINFECTANT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- POUR LES SURFACES EN CONTACT USUEL (COMPTOIR D'ACCUEIL, SANITAIRES..) : A MINIMA TOUTES LES 2 HEURES</li> <li>- POUR LES INSTALLATIONS COMMUNES : BOUTIQUE, ESPACES DE VISITE : FREQUENCE DOUBLEE (EXEMPLE : DEUX FOIS PAR JOUR AU LIEU D'UNE)</li> <li>- POUR LES CONSIGNES ET VESTIAIRES : EN ATTENTE DES MESURES SANITAIRES NATIONALES</li> </ul>
CONTROLLER L'USAGE DES SUPPORTS DE VISITE	<p>RETIRER LES ECRANS TACTILES FIXES ET LES SUPPORTS LUDIQUES DESTINES AUX ENFANTS</p> <p>GUIDES PAPIER : USAGE UNIQUE QUOTIDIEN</p> <p>AUDIOGUIDES OU TABLETTES : DESINFECTION A CHAQUE USAGE</p> <p>SIGNALETIQUE/PANNEAUX EXPLICATIFS : DESINFECTION QUOTIDIENNE</p>
AERER LES LOCAUX 2 FOIS PAR JOUR	
ESPACES DE RESTAURATION	RESPECT DES MESURES APPLICABLES A LA RESTAURATION
ESPACES BOUTIQUES	RESPECT DES MESURES APPLICABLES AUX COMMERCES

**MESURES POUR PROTEGER LE PERSONNEL :**

POUR LES PERSONNES EN CONTACT AVEC LE PUBLIC : RESPECT DES PRECONISATIONS DU MINISTERE DU TRAVAIL EN TERME D'EQUIPEMENT INDIVIDUEL POUR LES CAISSIERS (MASQUE OU VISIERE)	MATERIEL FOURNI PAR L'EMPLOYEUR  RESPECT DES PRECONISATIONS DU MINISTERE DU TRAVAIL SUR LES POSTES DE CAISSIERS DES CENTRES COMMERCIAUX
--	---

MISE EN PLACE DE PLEXIGLASS DE PROTECTION AU COMPTOIR D'ACCUEIL	
LAVAGE DES MAINS TOUTES LES HEURES OU UTILISATION DU GEL	
IDENTIFIER UNE PERSONNE REFERENTE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE SECURITE SANITAIRE	
INFORMATION ET FORMATION DES EQUIPES	MAITRISER LES REGLES SANITAIRES ET LES FAIRE APPLIQUER  ETRE EN CAPACITE DE REpondre AUX VISITEURS

Nom du site : Château du Clos Lucé - Parc Leonardo de Vinci

Je m'engage à mettre en œuvre l'ensemble de ces dispositions dans le cadre de la réouverture de mon site

Nom du Responsable : FRANÇOIS SAINT BRIS , PRÉSIDENT

Signature :

